



Marie Ged :  
l'infobésité génère des  
risques psychosociaux

p. 08



Didier Frochot :  
le droit d'auteur  
en la majeur

p. 43



Christine Bard :  
les archives sont  
devenues un enjeu militant

p. 44

n° 367

20 euros - septembre 2023

# archimag.com

[STRATÉGIES & RESSOURCES DE LA MÉMOIRE & DU SAVOIR]

**[dossier]**

## organiser son projet de digitalisation



# TGV

**O**ù que l'on se soit, en vacances ou au bureau, les soupirs de soulagement ont été si nombreux en France lors de l'annonce, en plein cœur de l'été, du report de l'obligation progressive de la facturation électronique par la DGFIP (1), qu'on aurait presque pu les entendre. Certes, les quatre millions d'entreprises françaises n'étaient pas toutes concernées par l'échéance du 1<sup>er</sup> juillet 2024, les plus petites ayant deux ans de plus pour s'y préparer. Et elles étaient déjà nombreuses à avoir déjà finalisé ou entamé leurs projets. Pourtant, à un an seulement de l'échéance (reportée), plus d'une sur quatre (2) estimait qu'elle ne serait pas en conformité lors de l'application de la future réglementation. Si la DGFIP a accordé un délai aux acteurs concernés, il s'agit d'un simple sursis dont on ignore encore, à l'heure où nous écrivons ces lignes, la durée. Les professionnels que nous avons interrogés parient sur un report de quelques mois au maximum.

Car le train est en marche. Depuis plusieurs années, la législation pousse, malgré quelques résistances, vers la digitalisation des organisations et des activités. C'est un train à grande vitesse. La dématérialisation des factures n'est qu'un exemple parmi d'autres : qu'on le veuille ou non, cette impulsion politique et réglementaire, couplée à l'accélération



Clémence Jost

marketing de nombreuses institutions et entreprises. En plus de ces exemples, c'est la performance opérationnelle globale qui peut être ainsi décuplée, avec un ROI sur la productivité, l'expérience client et la satisfaction des collaborateurs.

Mais encore faut-il organiser soigneusement son projet de digitalisation, sans écarter la révision des processus métiers, l'accompagnement des collaborateurs ou encore l'amélioration de la qualité des données. Toute la stratégie est à revoir, et ce n'est pas rien. C'est même la clé du succès ! Notre dossier de ce mois-ci rassemble ces bonnes pratiques et conseils, prodigués par des experts du domaine, pour vous permettre de vous lancer sereinement dans les meilleures conditions. Le gouvernement vous a accordé un délai ? Mettez-le à profit en lisant Archimag et vous serez prêts ! ■

## performance opérationnelle

Sur le papier, les organisations ont d'ailleurs tout à gagner à prendre le train en marche. Rien que pour la facturation électronique, le gouvernement promet, à terme, un gain de 4,5 milliards d'euros par an aux petites et moyennes entreprises. Omniprésentes, les technologies du numérique ont transformé notre façon de communiquer, de travailler, d'acheter et de consommer des contenus, des services et des produits, au point que la transformation digitale est d'ailleurs devenue un élément essentiel de la stratégie

## nous faisons Archimag

Serda édition-IDP  
24, rue de Milan, F-75009 Paris  
Tél. : +33 (0)1 55 31 92 30  
Fax : +33 (0)1 44 53 45 01  
infos@archimag.com  
www.archimag.com  
**contacts e-mail**  
prenom.nom@archimag.com  
**rédaction**  
directeur de la publication  
Pierre Fuzeau  
directrice de la rédaction  
Louise Guerre  
rédactrice en chef  
Clémence Jost  
l'équipe de rédacteurs  
Fabien Carré-Marillonet,  
Sivagami Casimir,  
Elisabeth Hulin-Baillot,  
Édouard Lescas, Eric Le Vén,  
Claire Martinez, Bruno Texier

**nos correspondants**  
Arbido (Genève),  
Ikram Bouzikar (Tanger),  
Philippe Laurent (Bruxelles),  
Élisabeth Laviguer (Montréal)  
**ont collaboré à ce numéro**  
Éric Barby,  
Aurélie Billy-Tobalem,  
Jean Delahousse,  
Emmanuel Duchêne,  
Geneviève Vazette  
**maquette**  
Aline Paumard (artystyck.fr)  
**dessinateur**  
Vince (vince-cartoon.be)  
**publicité**  
directrice de la publicité  
Cathy Potel  
01 44 53 45 14

**chef de publicité**  
Imane Erraoui  
01 44 53 45 06  
**responsable marketing**  
Albane Perrichon  
**vente au numéro**  
**service abonnement**  
Zamila Nguyen  
zamila.nguyen@archimag.com  
**réclamations infos**  
commandes@archimag.com  
24 rue de Milan - 75 009 Paris  
**tarifs et conditions**  
**d'abonnement**  
valables jusqu'au 31/12/2023  
France : 1 an, 149 euros  
France : 2 ans, 256 euros  
tarif étudiant : 1 an, 32 euros  
tarif demandeur d'emploi :  
1 an, 70 euros  
vente au numéro : 20 euros  
France : 1 an,  
Pack abo : 375 euros

**imprimeur**  
Inore Groupe Impression  
4, rue Thomas Edison  
58640 Varennes Vauzelles  
**éditeur**  
IDP Sarl, au capital  
de 40 000 euros  
Information,  
documentation, presse  
Numéro de commission  
paritaire : 0127 T 85484  
ISSN : 2260-166X  
Dépôt légal à parution  
du numéro  
**crédits photos**  
1<sup>er</sup> de couverture :  
Freepik  
Intérieures : droits réservés,  
sauf mentions différentes

**annonceurs**  
Activo : 4<sup>e</sup> de couverture  
Bakasable : 35  
E-Futura : 3<sup>e</sup> de couverture  
Elsevier : 9  
EnerJ : 7  
IDP : encart, 13 et 31  
Luminess : 2  
Opex : 11  
Salons Solutions :  
2<sup>e</sup> de couverture  
Serda : encart  
  
Les marques citées dans  
le présent numéro sont  
des marques déposées.

**Accédez à nos réseaux**  
**sociaux via ce QR code**



Archimag est une publication  
du groupe Serda.  
Toute adaptation ou reproduction  
même partielle des informations  
parues dans Archimag  
est formellement interdite sauf  
accord écrit d'IDP SARL.



Ce document est imprimé sur  
papier certifié PEFC (respect  
des fonctions environnementales,  
économiques et sociales des forêts)

Pour vous abonner, voir page 47 ou sur [www.archimag.com/boutique](http://www.archimag.com/boutique)

Annoncez-vous sur Archimag et Archimag.com  
Contactez Cathy Potel : 01 44 53 45 14, cathy.potel@archimag.com  
et Imane Erraoui : 01 44 53 45 06, imane.erraoui@archimag.com

# Sommaire

## [actualités]

- 04 l'obligation de facturation électronique reportée sine die
- 05 bibliothèques vandalisées
- 06 Grande Collecte des archives du sport !
- 07 lancement des États généraux de l'information
- 08 3 questions à Marie Ged
- 09 intelligence économique : le sursaut
- 10 la décarbonation du numérique  
a sa feuille de route



05

Ville de Marseille

## [dossier]

### 14 organiser son projet de digitalisation

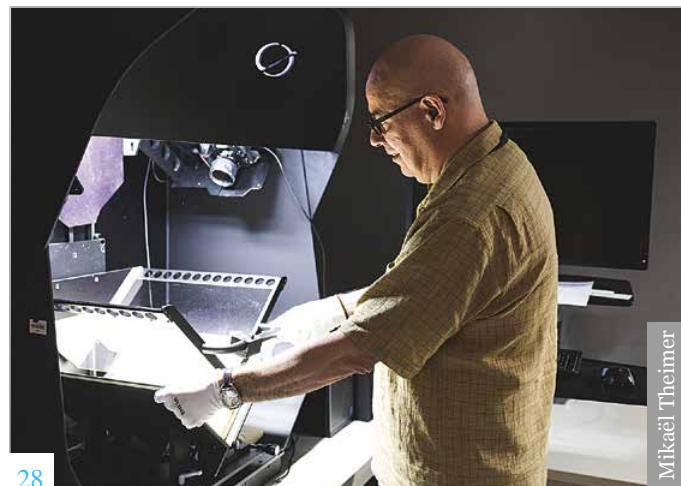


La digitalisation et l'automatisation des processus sont devenues des enjeux de performance, voire de survie pour les entreprises comme pour les collectivités. Qu'il s'agisse de mettre en conformité vos processus documentaires ou de les rendre plus efficaces, la mise en œuvre de ces chantiers interroge. Découvrez comment établir votre feuille de route !

**sommaire p.15**

## [outils]

- 22 pour ses 30 ans, Interdoc parle surtout d'avenir!
- 24 MDR : l'expertise humaine avant tout
- 26 l'archivage probant s'installe dans le cloud
- 28 Québec : retour sur la fusion des archives et de la bibliothèque nationales
- 30 au cœur des bases de données documentaires
- 32 BU : quand s'informer se fait sur YouTube
- 33 datavisualisation : les outils évoluent !
- 38 l'IA au service de la saisie de notices documentaires
- 40 vers un IA Act en Europe... et plus
- 42 favoris : récupérez vos fichiers !
- 43 Didier Frochot, le droit d'auteur en la majeur



28

Mikael Theimer

## [perspectives]

- 44 Christine Bard : « les archives sont devenues un enjeu militant »
- 46 archimag store : applis, cadeaux, beaux livres... dans les archives d'Archimag, septembre 2003
- 48



46

DR

# l'obligation de facturation électronique reportée sine die

Pour la deuxième fois, le ministère de l'Économie et des Finances a annoncé fin juillet le report de la généralisation de la facturation électronique « afin de donner le temps nécessaire à la réussite de cette réforme structurante pour l'économie ».

**e**n plein cœur de l'été, le gouvernement a annoncé le 28 juillet dernier le report de la réforme portant sur l'obligation de la facturation électronique. Prévue pour entrer en vigueur le 1er juillet 2024, cette réforme devait progressivement s'appliquer à environ quatre millions d'entreprises. Son objectif? Alléger la charge administrative des organisations, renforcer la lutte contre la fraude, améliorer la connaissance en temps réel de l'économie des entreprises et leur permettre d'économiser, à terme, 4,5 milliards d'euros. Sans plus de précision, le ministère de l'Économie et des Finances évoque « un passage à la facturation électronique dans les meilleures conditions possibles ». L'annonce de ce report intervient après un premier décalage annoncé en 2021 afin de tenir compte du « degré de maturité numérique des entreprises ».

## les entreprises n'étaient pas prêtes

Cette décision semble avoir été prise à la suite d'échanges avec les fédérations

professionnelles, les entreprises et les éditeurs de logiciel. Constat : les entreprises sont loin d'être en ordre de marche pour s'engager dans une telle réforme. Selon une étude récente réalisée par Generix Group en partenariat avec Markess by Exægis, 27 % des entreprises reconnaissaient ne pas être prêtes. Ces entreprises, qui appartiennent pour l'essentiel au segment TPE/PME, estimaient ne pas être en conformité avec la réforme.

Cette impréparation concerne notamment le volet logiciel. De fortes disparités ont été constatées selon les secteurs d'activité : 94 % des entreprises de la distribution ont adopté une solution de dématérialisation des factures, contre 72 % pour les entreprises de services. Sans surprise, la question du coût du passage à la facturation dématérialisée explique également le retard pris par les entreprises. Pour 37 % des répondants, la mise en conformité coûtera moins de 500 000 euros, alors que 36 % l'estiment à plus d'un million d'euros et 6 % à plus de 10 millions d'euros.

## pas de changement de cap pour les éditeurs

Du côté des éditeurs de logiciels, l'annonce de ce report ne surprend pas. Déjà lors du salon Documation, au mois de mars dernier, certains d'entre eux constataient que certaines petites entreprises repoussaient l'échéance devant l'avalanche de questions posées par la réforme : quelles plateformes de dématérialisation? Quelles interconnexions? Quid des cycles de vie de la facture?

« Ce report prouve que la DGFiP a pris en considération les inquiétudes des entreprises, même de celles qui avaient

déjà entamé des démarches », reconnaît Eric Jamet, directeur marketing de Tessi. « Mais ce nouveau délai ne signifie pas pour autant plus de souplesse », alerte-t-il : « il faut que les clients se mobilisent et mettent à profit ces quelques mois supplémentaires pour la mise en œuvre de leurs projets. Il y a urgence! ». Même son de cloche chez Itesoft, qui a justement déposé son dossier pour devenir plateforme de dématérialisation partenaire (PDP) et obtenu cet été la certification Iso 27001:2022 pour l'ensemble de ses services SaaS : « nous ne changeons pas de cap », affirme Jean-Jacques Rongère, le directeur Solutions clients de l'éditeur. « Les entreprises ont mis beaucoup de temps à se mettre en route, mais c'est non négociable : dématérialiser l'ensemble des processus de facturation n'est aujourd'hui plus une option. Il faut continuer à marteler le message ».

« Ce report n'est pas vraiment une surprise », confirme Alexis Hartmann, vice-président de l'éditeur Basware pour la région Europe du sud et Royaume-Uni. « Il ne change rien à notre stratégie, puisque la brique conformité n'est qu'une petite partie de ce que nous proposons à nos clients, c'est-à-dire de vastes projets de transformation dédiés à l'amélioration opérationnelle. Nous encourageons donc nos clients à engager leurs projets le plus tôt possible pour éviter le goulot d'étranglement auprès des consultants et des éditeurs ».

La nouvelle date de l'entrée en vigueur de la facture dématérialisée n'est à ce jour pas précisée par Bercy. Elle sera définie dans le cadre des travaux d'adoption de la loi de finances pour 2024. ■

Bruno Texier et Clémence Jost



[+ sommaire](#)

- 17 la feuille de route de la digitalisation : découvrez les étapes clés de votre projet de transformation.
- 19 les organisations en quête de compétences : comment réussir à mobiliser les (bons) experts ?
- 21 Maif : comment l'assureur a-t-il mené de multiples projets de transformation digitale au sein de ses services ?

# organiser son projet de digitalisation

La digitalisation et l'automatisation des processus sont devenues des enjeux de performance, voire de survie pour les entreprises comme pour les collectivités. Qu'il s'agisse de mettre en conformité vos processus documentaires (facturation électronique, e-consentement...) ou de les rendre plus efficaces (Ged transverse, amélioration du service client, réduction des coûts...), la mise en œuvre de ces chantiers interroge : comment prioriser, décloisonner et déployer ses projets ? Menés en interne ou externalisés, ils posent la question des métiers, des compétences, des ressources et des objectifs. Découvrez dans ce dossier comment établir votre feuille de route et embarquer vos équipes !

**C'**est un constat qui s'est progressivement imposé dans toutes les organisations : les outils numériques, aussi puissants soient-ils, ne font pas une stratégie. Et les entreprises ont appris à se méfier

des mille-feuilles informatiques qui aboutissent immanquablement à des silos informationnels impossibles à exploiter. Les projets de transformation digitale doivent avant tout repérer sur une vision qui associe toutes les fonctions impliquées dans une telle

aventure : l'informatique, bien sûr, mais aussi le marketing, le responsable des données (DPO), les archivistes qui déterminent le cycle de vie du document... Sans oublier le service juridique, car il

■■■■

# pour ses 30 ans, Interdoc parle surtout d'avenir !

**Les 8 et 9 juin 2023, Lyon accueillait les 30 ans d'Interdoc, l'association des documentalistes territoriaux. La soixantaine de participants a pu échanger autour de l'évolution du métier des dernières décennies. Et, partant des tendances actuelles, le groupe a cherché à se projeter sur l'avenir, empreint d'optimisme et d'adaptation !**

**I**es 30 ans d'Interdoc ont d'abord été l'occasion d'interroger les adhérents sur les évolutions du métier depuis leurs premiers pas dans la profession. Certains ayant commencé au début des années 1980, les réponses ont bien montré comment chaque décennie a connu une innovation impactant les pratiques.

## flashback sur l'évolution du métier

Ainsi, dans le monde très matériel d'avant 1990, dominent le papier, les fiches, les classeurs, la photocopie et les ciseaux, pour des sollicitations quasiment toutes en présentiel. Vient ensuite l'informatisation, après 1990, qui permet de dématérialiser les notices ainsi que les fiches d'emprunt et de produire des

bases et des supports documentaires de meilleure facture. Grande révolution, l'arrivée d'internet en 2000 bouleverse les pratiques, effraye certains, mais surtout ouvre d'énormes opportunités à ceux qui vont savoir le maîtriser. Les bases en ligne, les agrégateurs et les moteurs de recherche se généralisent, alors que les systèmes d'information documentaires, avec notamment les portails web et les alertes par e-mail, favorisent encore la diffusion. Dans cette lignée vient le temps des réseaux sociaux et des outils collaboratifs en 2010, avec la place importante des compétences communicationnelles qu'il faut développer. Début 2020, la crise sanitaire du Covid-19 aboutit à la quasi-généralisation des accès numériques à l'information, alors que la visioconférence contribue toujours davantage à la virtualisation des échanges. Et aujourd'hui, c'est l'intelligence artificielle (IA) qui n'a pas fini de modifier encore le métier de documentaliste !

## un métier en adaptation permanente

Fondamentalement, le rôle des documentalistes — comme leur ADN (recueillir, traiter, diffuser) — n'a pas changé, mais toutes ses dimensions se sont élargies (démultiplication des sources, outils plus performants, portails documentaires et veille par messagerie), alors que le lien physique avec l'usager s'est distendu. Les nouvelles compétences techniques ont concerné le recours à la bureautique, aux bases de données documentaires, à la recherche en ligne, aux supports de communication et de formation. Les «soft skills» ont progressé en matière de médiation, de formation, de synthèse et d'animation de communautés. Beaucoup disent exercer le même métier tout en s'étant adaptés en permanence à la nouvelle donne technologique (*voir encadré « il était une fois les «docos» : retour sur 30 ans d'évolution... et après ? »*).



Les échanges nourris lors des journées Interdoc de juin 2023 ont permis d'identifier les grands enjeux d'une documentation à valeur ajoutée et de dessiner les contours de la fiche de poste du documentaliste du futur.

Interdoc

# Québec : retour sur la fusion des archives et de la bibliothèque nationales

**En 2006, le Québec se lançait dans la fusion inédite de ses services d'archives et de ses bibliothèques. Une décision qui a bousculé les clivages traditionnels entre milieux bibliothéconomiques et archivistiques. Près de dix-huit ans plus tard, archivistes et bibliothécaires travaillent ensemble dans «une culture de collaboration».**

C'est une date à marquer d'une pierre blanche. Le 31 janvier 2006, le Québec procédaît à la fusion de sa Bibliothèque nationale et de ses Archives nationales. Une décision inédite et probablement unique au monde qui a donné naissance à une entité désormais connue de tous les Québécois : BAnQ, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (1).

«Le gouvernement du Québec a fait preuve d'audace en fusionnant les missions des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale et en y ajoutant une bibliothèque publique panquébécoise : la Grande Bibliothèque», explique Marie Grégoire, présidente-directrice générale de Bibliothèque et Archives nationales du Québec; «au départ, ces fusions s'inscrivent dans la volonté du gouvernement de moderniser et d'alléger les structures de l'État, tout en développant une offre de service de meilleure qualité. Dès lors, archivistes et bibliothécaires ont commencé à travailler ensemble à l'har-



*monisation des pratiques pour donner naissance à BAnQ».*

Si un tel mariage de raison semble inenvisageable en France, il n'a pas manqué de bouleverser les habitudes des uns et des autres, reconnaît-on à Montréal : «la fusion marque un tournant majeur dans les esprits, bousculant les clivages traditionnels entre milieux bibliothéconomiques et archivistiques, projetant au premier plan le rôle des technologies de l'information. Elle oblige les archivistes et les bibliothécaires à mieux se connaître et à bien se positionner les uns par rapport aux autres. Elle a facilité leur épanouissement en favorisant les complémentarités. Une des plus belles occasions qui a été offerte par cette fusion est l'enrichissement d'une profession par la connaissance de l'autre, l'échange de forces. Les archivistes ont pu soutenir les bibliothécaires en ce qui concerne l'évaluation de la pertinence des documents, par exemple, alors que les seconds ont contribué au travail commun par leur connaissance de pointe de l'indexation.».

## une mission panquébécoise de préservation et de diffusion

Si les deux institutions sont aujourd'hui fusionnées, leur parcours respectif présente une différence notable. Crées en 1920, les Archives nationales du Québec sont bien plus anciennes que la Bibliothèque nationale, qui n'a vu le jour qu'en 1968. Mais cela n'a pas entravé le travail de rapprochement entre les deux services.

Près de dix-huit ans après sa création, l'entité BAnQ a atteint sa vitesse de croisière. Elle mène une mission panquébécoise de préservation et de diffusion. Sur le web comme sur ses différents sites répartis sur le territoire québécois, elle a vocation à offrir un accès à son riche patrimoine documentaire.

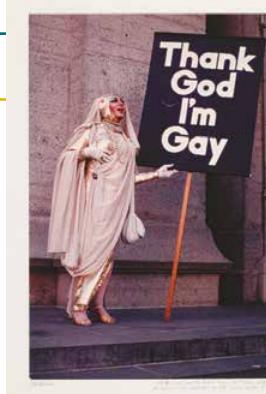
C'est notamment le cas dans son vaisseau amiral, inauguré en 2005 en plein centre-ville de Montréal. Un élégant bâtiment dont le parement extérieur est composé de près de 6 300 lamelles de verre. Les usagers peuvent accéder à des livres, à des revues, à des films, à des disques... À leur disposition également,



## réveil en douceur

Vos réveils sont difficiles ? Oubliez votre téléphone et optez pour le radio-réveil One conçu par le fabricant berlinois Teufel. Doté de quatre alarmes, il capte les radios en mode FM et en DAB+ afin de délivrer un son chaleureux en stéréo. Disponible en deux coloris, il permet également de contrôler la luminosité de l'affichage.

→ [teufelaudio.fr](http://teufelaudio.fr) — 169,99 euros



## au-dessus de l'arc-en-ciel

L'exposition « Over the Rainbow » rassemble plus de 500 œuvres et documents issus des collections du Centre Pompidou, mais aussi de la Bibliothèque Kandinsky. Cette constellation d'œuvres revient sur la contribution des artistes du début du XX<sup>e</sup> siècle à la transformation de la représentation des « sexualités dites minoritaires » et à la lutte des communautés LGBTQIA+ pour la reconnaissance de leurs droits.

Jusqu'au 13 novembre 2023 au Centre Pompidou — À partir de 13 euros

© Jean-Baptiste Carhaix, Courtesy Galerie Vrais Rêves, Lyon.  
Photo : © Centre Pompidou, Mnam-Cci/Bibliothèque Kandinsky/Dist. Rmn-Gp



## une papeterie aux couleurs du Musée d'Orsay

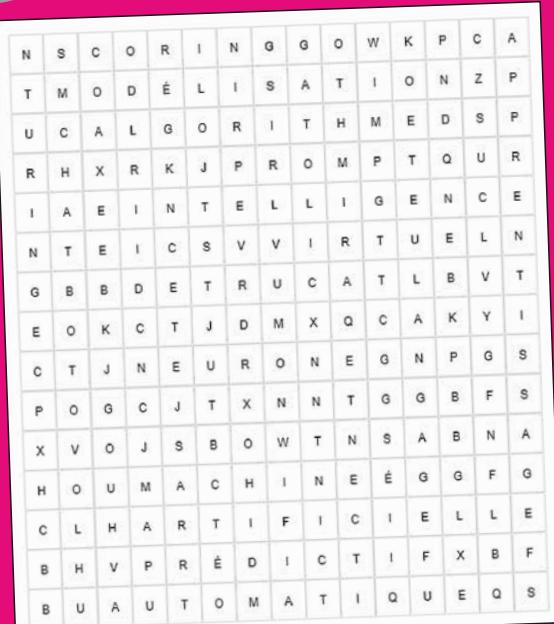
Le studio Papier Tigre propose une collection de carnets aux couleurs de quelques-unes des plus célèbres peintures exposées au Musée d'Orsay : « La Gare Saint-Lazare » de Claude Monet, « La Naissance de Vénus » d'Alexandre Cabanel ou encore « Le Déjeuner sur l'herbe » d'Édouard Manet... À l'aide de dégradés de flous, cette papeterie 100 % made in France propose des interprétations poétiques des œuvres sur la couverture de ces carnets de 96 ou 144 pages (numérotées et fabriquées à partir de papier recyclé).

→ [boutiquesdemusees.fr](http://boutiquesdemusees.fr) — À partir de 10,50 euros

le jeu du mois

## mots cachés

Saurez-vous retrouver les 16 mots du vocabulaire de l'intelligence artificielle qui se cachent dans cette grille ?



apprentissage  
automatique  
intelligence  
artificielle  
algorithme  
Turing  
chatbot  
donnée  
langage  
machine  
modélisation  
neurone  
prompt  
prédictif  
scoring  
virtuel

## ABONNEZ-VOUS AU MAGAZINE ARCHIMAG CHOISISSEZ LA FORMULE QUI VOUS CONVIENT !

À renvoyer accompagné du règlement à Archimag - 24, rue de Milan F-75009 Paris  
Tél : +33 1 55 31 92 30 - Fax : +33 1 44 53 45 01 Email : [infos@archimag.com](mailto:infos@archimag.com)  
[www.archimag.com](http://www.archimag.com)

OFFRE  
DÉCOUVERTE

**L'ABO "ESSENTIEL"** 1 an d'Archimag :  
10 numéros + 1 à 4 accès numériques inclus

- OUI**, je commande l'offre 100% numérique, au tarif de 133€ (tarif la première année)  
 **OUI**, je commande l'offre papier, au tarif de 149€ (tarif la première année)

**L'ABO "INTÉGRAL"** 10 numéros d'Archimag + 3 Guides pratiques + 6 suppléments + 1 à 4 accès numériques inclus

- OUI**, je commande l'offre 100% numérique, au tarif de 354€ (tarif la première année)  
 **OUI**, je commande l'offre papier, au tarif de 375€ (tarif la première année)

..... Soit un total de ..... euros TTC

Retrouvez l'intégralité des offres d'abonnement sur le site <https://www.archimag.com/abonnement/>

NOM : .....	ADRESSE : .....
PRÉNOM : .....	CODE POSTAL / VILLE : .....
FONCTION : .....	PAYS : .....
RAISON SOCIALE : .....	TÉL : .....
SECTEUR D'ACTIVITÉ : .....	COURRIEL : .....
Signature ou cachet :	